



7 départements
GMP / GE 2i / MI / MPh /
OGP / GEA / TC / GMP /
GE 2i / MI / MPh / OGP /
GEA / TC / GMP / GE 2i /
MI / MPh / OGP / GEA / T
C / GMP / GE2i / MI / MPh
/ OGP / GEA / TC / GMP /
Formations Apprentissage
Formation Continue

**Institut
Universitaire
de Technologie**

Le Mont Houy
Valenciennes

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L' I.U.T. DU 1ER AVRIL 1997

Étaient présents :

Collèges Enseignants :

M. DEFRENNE - M. EZZEDINE- M. BELLALIJ
M. HUVELLE - M. ROUZE - M. MAIRESSE
M. AVANZATO

Collège Étudiants :

M. VERDIERE - M. PERRONNY - Melle FLAHAUT
Melle VARNEROT - M. VILAIN - M. SIGNAL - M. BULTEZ

Collège AITOSS :

Mme SEGARD

Personnalités extérieures :

M. FRANÇOIS - M. SNYCKERTE - M. LIEVOIS
M. VARLET- M. GUILLAUME

Membres de Droit :

M. DESRUMAUX, Directeur de l' I.U.T.

Invités :

M. MORAUX- M. ROBERT- M. DEREMETZ- M. WAXIN
M. DEBRUILLE- M. POSIERE - M. TALEB

Ont donné pouvoir:

M. THIERRY à M. DEFRENNE
M. HOURIEZ à M. DEFRENNE
M. DESSEAUX à M. BELLALIJ
M. LEFEBVRE à M. SNYCKERTE
M. BLANQUINQUE à M. LIÉVOIS
M. HACHET à M. HUVELLE
M. SCREVE à M. VILAIN

Étaient excusés :

M. DARRAS, Secrétaire Général
M. BASQUIN, représentant le Recteur
M. CAYEZ - M. PLUCHART - Mme ADAM
M. VANCEULEBROECK, Agent Comptable

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président SNYCKERTE, ouvre la séance .

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 28 NOVEMBRE 1996

Aucune modification n' étant demandée, le compte-rendu du Conseil du 28 novembre 1996 est approuvé à l' unanimité.

La modification apportée au compte-rendu du Conseil du 21 octobre 1996 en page 3 est également approuvée à l' unanimité.

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy / BP 311
59304 Valenciennes cedex

Tél: 27.14.12.52 & 53
Fax: 27.14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

CONTRAT QUADRIENNAL

A la demande de Monsieur GUILLAUME, le Conseil examine en 2ème point de l'ordre du jour, la question du contrat quadriennal pour les quatre années à venir.

Monsieur DESRUMAUX fait tout d'abord remarquer aux membres du Conseil que, selon le Ministère, les I.U.T. sont dorénavant intégrés dans les contrats des Universités avec la signature du contrat par le Directeur de l' I.U.T. au titre de l'article 33 de la Loi de 1984.

Les départements tertiaires du Centre Ville de VALENCIENNES, Techniques de Commercialisation et Gestion des Entreprises et des Administrations, fonctionnent chacun avec 6 groupes en formation initiale, une année spéciale et une section de formation continue. Ils ont donc atteint leur capacité maximum sur le site des Tertiaires. Le Conseil est favorable à l'ouverture d' une section en apprentissage dans le département Techniques de commercialisation sur le site de Cambrai et attend l'agrément de la Région sur cette question compte tenu des engagements des entreprises (25) et des contacts en cours.

Sur le site du Mont Houy, les départements secondaires Génie Mécanique et Productique et Maintenance Industrielle avec chacun 5 groupes en formation initiale, 1 groupe en formation par apprentissage et 1 groupe en formation continue ne devraient pas à moyen terme connaître de nouveaux développements. Par contre le département Génie Electrique et Informatique Industrielle, créé en 1987, fonctionne actuellement avec 4 groupes autorisés en formation initiale, 1 groupe en formation par apprentissage et 1 groupe en formation continue. Il ouvrira effectivement l'Année Spéciale à la rentrée 1997/98 et envisage de passer à 5 groupes en formation initiale si des moyens supplémentaires en enseignants et en locaux étaient octroyés pour fonctionner de manière satisfaisante.

A MAUBEUGE , le département Mesures Physiques est à 3 groupes depuis cette année 96/97 et souhaite monter en charge avec sa 2 ème année tandis que le département Organisation et Gestion de Production de CAMBRAI fonctionne avec 2 groupes et souhaite une autorisation d'ouvrir une section en formation continue. Les 2 sites de MAUBEUGE et CAMBRAI sont limités par des locaux insuffisants pour envisager dans l'immédiat un développement cependant nécessaire pour conforter la culture technologique IUT sur ces 2 délocalisations. Pour être viable, un département secondaire doit viser 4 groupes et un site 2 ou 3 départements.

A MAUBEUGE un pôle Matériaux se constitue autour du CRITT avec le département d'IUT, la MST " Matériaux" de l' Institut des Sciences et Techniques et une option de 3 ème année de l'ENSI. L'ouverture d'un 2ème département d' I.U.T. dans la spécialité " Science et Génie des Matériaux" constituerait une filière complète à l' horizon 1999.

A CAMBRAI, un 2ème département devrait voir le jour à l' horizon 2000 qui pourrait être soit un département Hygiène , Sécurité et Environnement qui n'existe pas dans la région actuellement ou un département Technico-Commercial sur les Industries Agro-Alimentaires qui correspondrait mieux, semble-t-il, au tissu économique du cambrésis, arrondissement où l' agro-alimentaire joue un rôle très important.

Monsieur GUILLAUME fait remarquer qu' il faut effectivement atteindre une masse critique pour les sites délocalisés mais qu'il faut dans tous les cas examiner de manière très précise les besoins, comme pour l' ouverture d' une section d' apprentissage qui nécessite une pédagogie adaptée ou pour l' ouverture d' une année spéciale qui est un outil pour récupérer des jeunes dans la voie technologique.

Concernant les emplois IATOSS de l'IUT qui ont été mis en commun au moment de la création de l' U.V.H.C et que l' I.U.T. ne " récupère" que partiellement, Monsieur GUILLAUME demande qu' à l'occasion de ce nouveau contrat, la négociation soit reprise avec l' Université afin de rétablir progressivement une situation normale.



Institut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy / BP 311
59304 Valenciennes cedex

Tél: 27.14.12.52 & 53
Fax: 27.14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS
ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

Monsieur ROUZE demande pourquoi il est toujours envisagé un développement horizontal de formations limitées à BAC+2. Selon lui, les 2 années d' I.U.T. constituent un "socle" à partir duquel une poursuite d' études peut être envisagée. Cette poursuite d' études peut se faire à l' intérieur de l' I.U.T. par le biais des DU post-DUT qui sont des outils d' insertion mais elle peut également se faire à l' extérieur de l' I.U.T. et il souhaite qu' une discussion soit engagée avec les I.U.P.

Concernant la création d' un Département Techniques de Commercialisation des Industries Agro-alimentaires sur le site de CAMBRAI, Monsieur DEREMETZ fait remarquer qu' il n' existe aucune formation en cadre agro-alimentaire au Nord de Paris.

Monsieur GUILLAUME indique qu' un cadre Technico-commercial est avant tout un vendeur et qu' il s' agit pour un département TC d' opérer une réorientation importante du domaine des Techniques de Commercialisation vers le domaine de la Vente.

Monsieur DEREMETZ insiste sur la complémentarité des 3 produits de type TC qui pourraient s' implanter sur CAMBRAI : TC agro, TC apprentissage et un DU post DUT du type FSTC.

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 1 DE L' EXERCICE 1997

Monsieur DESRUMAUX commente les documents remis aux membres du Conseil.

FORMATION INITIALE

Cette D.B.M. d' un montant total de 2.284.050,00F comporte :

LES RESSOURCES

- un complément de subvention du Ministère pour 499.000,00 F
- un complément de subvention de la Région pour l' apprentissage de 360.000,00 F en fonctionnement et 200.000,00F pour le remboursement des frais de déplacement des apprentis (somme intégralement reversée aux intéressés)
- un report de crédits de fonctionnement pour 1.025.050,00F
- un report de crédits d' équipement pour un montant de 200.000,00 F

LES DÉPENSES

- Fonctionnement = 1.037.150,00 F

1) Budget de la Direction = 179.000,00 FF

2) Budgets des départements = 858.150,00 F

- 20.000,00 F pour le département MI
- 27.250,00 F pour le département GEII
- 45.000,00 F pour le département TC
- 24.000,00 F pour le département GEA
- 20.200,00F pour le département Mesures Physiques

-161.700,00F pour les Diplômes Européens (91.700,00 F en fonctionnement et 70.000,00 F en personnel).

- 560.000,00 F pour l' apprentissage (50.000,00 F en fonctionnement, 310.000,00 F en personnel et 200.000,00 F en remboursement aux apprentis)

- Équipement = 1.246.900,00 F

1) Budget de la Direction = 200.000,00 F



Institut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy / BP 311
59304 Valenciennes cedex

Tél: 27.14.12.52 & 53
Fax 27.14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L' EDUCATION NATIONALE

En effet ce guide du Valenciennois, édité chaque année par une association composée d' étudiants en Techniques de Commercialisation, a pris au fil des années une importance démesurée qu' il convient désormais de maîtriser notamment financièrement.

PLAN D' URGENCE POUR LES I.U.T.

-Monsieur ROUZE, revenant sur la question des moyens ,évoque la nécessité d' un plan d' urgence pour les I.U.T. en appliquant un système de répartition des moyens (SAN REMO) spécifique aux I.U.T.

L' ordre du jour étant épuisé, Monsieur SNYCKERTE lève la séance à 19 heures 30.



**Institut
Universitaire
de Technologie**

Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy / BP 311
59304 Valenciennes cedex

Tél: 27.14.12.52 & 53
Fa 27.14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE